

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

ET

RENOVATION DE LA VOIE
PROFESSIONNELLE

Les IA IPR EPS de l'académie de Lille,

journée « correspondants établissement programme », mars 2010

Pourquoi une réforme de la voie professionnelle?

(BO n° 5 du 29/01/2009)

- Augmenter le nombre de bacheliers professionnels
- Réduire le nombre de sorties de jeunes sans qualification
- Faciliter la poursuite d'études supérieures

Les conséquences: le cahier des charges

pour l'écriture des nouveaux programmes

- Modularisation des programmes
- Contrôle en cours de formation
- Capitalisation des unités de formation

Les nouveaux programmes d'EPS de la voie professionnelle

- Un choix: une matrice disciplinaire unique de l'école au lycée
- Un programme national
- Des référentiels nationaux

La mise en œuvre du programme:
passer du national au local
(enjeu académique de formation)

- Par la réactualisation des projets pédagogiques d'EPS:

« La commande nationale et sa déclinaison
académique »

mars 2010

La commande nationale

Un projet pédagogique d'EPS :

- Qui permet d'ajuster la mise en œuvre des programmes aux caractéristiques du public scolarisé et au projet d'établissement
- Qui définit les enjeux de formation et offre un parcours d'expériences corporelles
- Qui programme les activités physiques et décline les compétences attendues en connaissances, capacités, attitudes
- Qui propose des traitements didactiques adaptés

Une commande académique pour répondre à la commande nationale

Un projet pédagogique d'EPS qui décline localement le programme national

Les enjeux:

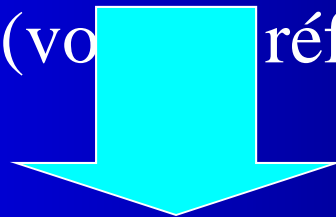
- Asseoir la discipline vis à vis de l'institution en témoignant de la qualité du travail
- Adapter et assurer la continuité des enseignements pour des publics d'élèves identifiés
- Rendre visible cette continuité et faciliter la réussite des élèves

Les « incontournables » d'un projet pédagogique d'EPS synthétique (objets de la formation de la journée CEP 2010)

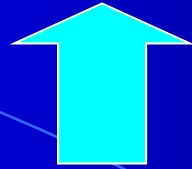
- L'identification des caractéristiques des élèves

ET

- des qualités professionnelles attendues à l'issue de leur parcours scolaire (voir référentiels des autres disciplines)



En relation avec

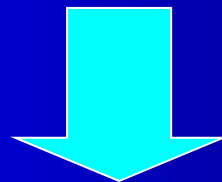


- le choix des effets éducatifs (préambule du programme, matrice...) à privilégier sur le cursus des élèves pour répondre aux attentes:

- **nationales** du programme d'EPS (la formation d'un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué)

ET

- **locales** du projet d'établissement

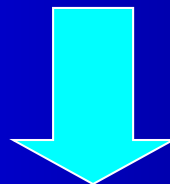


Pour construire

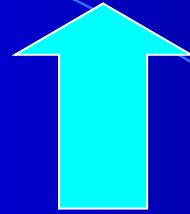


- Le parcours de formation des lycéens:

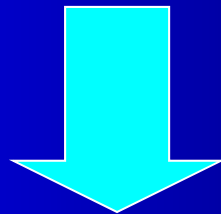
- choix des compétences propres à l'EPS
- choix des compétences méthodologiques et sociales,
- choix des APSA et des compétences attendues



Et déterminer pour chaque module de formation



- donc pour chaque APSA retenue, les connaissances, capacités et attitudes nécessaires à la construction des compétences attendues du programme



Concevoir enfin

- L'évaluation des modules de formation:
 - l'évaluation certificative (référentiels nationaux ou académiques):
 - les outils d'observation
 - les outils de notation
 - l'évaluation locale:
 - « les situations d'évaluation, les barèmes, les critères pour atteindre les compétences attendues, définies par l'équipe »

Résumé du projet pédagogique d'EPS

« synthétique »

pour la mise en œuvre du programme

- Caractéristiques initiales des élèves
- Qualités professionnelles attendues
- Effets éducatifs à privilégier
- Parcours de formation des lycéens (2^{nde}, 1^{ère}, term):
 - les compétences propres
 - les compétences méthodologiques et sociales
 - les compétences attendues dans les APSA retenues
 - les connaissances, capacités et attitudes correspondantes
- Les modalités d'évaluation: les outils

Commande de l'Inspection pédagogique régionale EPS

- **Le parcours de formation du lycéen:**

	Unité de formation 1	UF2	UF3	UF4?
2nde	<ul style="list-style-type: none">- Effets éducatifs / caractéristiques des élèves- Indicateurs d'atteinte des effets- CMS- CP- APSA			
1ère				
Term				

Parcours de formation classe de seconde

Unité de formation 1

UF 2

UF3

(nb d'heures effectives)

Effets éducatifs à privilégier et indicateurs:		
Compétence méthodologique et sociale à privilégier:		
Compétence propre: (1,2,3,4,5?)		
APSA retenues (certificatives ou non?)		

Quelques choix que les équipes
auront à faire pour construire
le parcours de formation des lycéens

quel choix d'unités de formation sur le cursus?

- Choix des UF sur le parcours des lycéens, de leur nombre, de la répartition annuelle, de leur durée, en fonction
 - du temps nécessaire pour que les élèves atteignent les compétences attendues pour la certification (dix heures minimum de pratique effective), du temps de formation disponible
 - de « l'offre de pratique diversifiée et équilibrée à offrir »
 - des contraintes locales: installations disponibles, partage des installations et « rotation » de celles-ci

Quel choix d'effets éducatifs sur le cursus?

- Choix en fonction de ce que sont les élèves en début de parcours et de ce qui est attendu d'eux en fin de parcours:
 - que faut-il valoriser, par quel cheminement passer pour les emmener tous sur la voie de la réussite et de l'insertion sociale et professionnelle ?

Quel choix de compétences méthodologiques et sociales?

- Sachant qu'elles sont présentes dans toutes les leçons:
quelles CMS privilégier compte tenu des effets éducatifs poursuivis prioritaires et des compétences attendues dans les APSA, supports de l'enseignement?

Quel choix de compétences propres à proposer sur le cursus?

En fonction des attentes institutionnelles:

- « offre de pratique diversifiée et équilibrée à offrir » (les 5CP),
- ouverture culturelle recommandée (activités physiques de pleine nature, artistiques et acrobatiques et celles centrées sur le développement et l'entretien de soi), éventuellement du savoir nager,
- les contraintes liées à la certification (3CP différentes) et un temps d'apprentissage suffisant

Et

- des installations disponibles, des attentes des élèves

Choix des APSA?

- En fonction des CP retenues
- de leur richesse éducative pour le profil d'élèves identifié, dont les filles et de toutes les contraintes déjà citées
- Une APSA locale?
- Pour que la capitalisation soit possible chaque année

quelles évaluations? Quelques pistes...

- Des choix de l'équipe: les effets éducatifs sont-ils atteints et portent-ils leurs fruits (indicateurs d'atteinte)?
- Des compétences attendues: la situation d'évaluation permet-elle d'évaluer les compétences du programme, à quelles conditions; les évaluations sont-elles efficaces (1 séance)? Etc
- Respectent-elles les exigences institutionnelles et permettent-elles la validation?

Ce dernier point sera abordé dans un document officiel des IA- IPR EPS avec la participation de la CAHPN

Commandes de l'inspection pédagogique régionale d'EPS de Lille

envoyées par courriel le 11 mars 2010

- Le parcours de formation des lycéens
- Des propositions d'APSA pour la liste académique

Ces documents sont à renvoyer sous fichier
word en « .doc » à

ce.ipreps@ac-lille.fr